11/13

PHARMA NEWS

Le journal de l'équipe officinale

N° 109

SOMMAIRE

Éditorial

Bibliothèque

Nouveautés

VITAFOR° 2
Probiotique anti-gaz

CIALIS° 4
Mais… c'est pas une nouveauté ?!
En traitement continu, si !

TTT DES CANCERS CUTANES 7
Deux nouvelles spécialités et le tour du sujet en images

Actuel

La rhinite infectieuse 9
Ça coule ou c'est bouché ?

Pour en savoir plus

L'argile 16
Interne, externe, vous saurez tout

En bref 18

Un peu de pub et de lecture supplémentaire, pour ceux qui ont le temps…

Editorial

Des lectures passionnantes

Le hasard de la recherche fait souvent bien les choses.

Souvenez-vous de notre dernier numéro : nous vous racontions que le VIAGRA° avait d'abord été développé contre l'angine de poitrine. Dans ce numéro, nous vous parlerons de l'utilisation du CIALIS° de manière continue pour le traitement de l'HBP. Demandez à votre pharmacien, des exemples suprenants existent : le BENOCTEN° développé d'abord comme anti-allergique et dont on a fini par récupérer l'effet secondaire de somnolence pour le commercialiser comme somnifère. Pour vous documenter, une simple recherche sur Internet satisfera déjà les plus curieux de nos lecteurs ; il existe même des livres sur le sujet (voir photo de couverture).(http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_découvertes_et_inventions_liées_au_hasard#En_m.C3.A9decine_et_en_pharmacie).

Bonne(s) lecture(s) à tous !

Jérôme Berger
Marie-Thérèse Guanter Germanier
Pierre Bossert
Séverine Huguenin
Martine Ruggli
Julia Farina
Caroline Mir

Nouveautés

VITAFOR°

« Léger comme un papillon sans ballonnements » déclare la publicité pour VITAFOR° probi-intestis°. Ce nouveau complément alimentaire, composé de bactéries probiotiques de la souche *Lactobacillus plantarum 299v* (LP299V°), aurait comme propriété de contribuer à normaliser la flore intestinale et de réduire les flatulences [1].

Les ballonnements ou flatulences sont une source d'inconfort souvent liés à l'absorption d'aliments favorisant la formation de gaz et rarement liés à une pathologie digestive. Il est tout de même conseillé de consulter s'ils sont associés à des douleurs abdominales intenses, vomissement, constipation, perte de poids inexpliquée, présence de sang dans les selles ou antécédents de maladies abdominales. En cas de

[1] publicité du fabricant Vifor Pharma

ballonnements, les premières mesures recommandées sont de type hygiéno-diététique : éviter ou diminuer la consommation d'aliments provoquant des gaz comme ceux riches en fibres (p.ex. céréales complètes, légumes), favoriser l'émission de gaz (p.ex. aller à la selle, se masser le ventre), maintenir une régularité des repas et des défécations [i]. Si ce problème persiste, le traitement de choix actuel est le siméticone (p.ex. FLATULEX°).

Définition :

Selon l'OMS, les probiotiques sont "des micro-organismes vivants qui, lorsqu'ils sont administrés en quantité adéquate, exercent une action bénéfique sur la santé de l'hôte".

Pour rappel, les probiotiques sont utilisés en prévention et dans le traitement de différents troubles gastro-intestinaux, mais sans de réelles preuves de leur efficacité. Il n'est donc actuellement pas recommandé de les employer systématiquement (voir PN n°50, décembre 2007). Cette souche LP299V° serait, selon le fabricant, une « des mieux étudiées au monde » (30 études chez l'homme). Toutefois, ces études ne reposent que sur un nombre restreint de patients. Elles ne fournissent pas de résultats cliniques, mais reposent sur une analyse qualitative (donc subjective!) de la part des patients [2]. Une d'elles a démontré une efficacité significative sur la diminution et fréquence des ballonnements [3]. Cependant, cette unique étude sur quatre semaines et 214 participants n'est pas suffisante pour affirmer une efficacité thérapeutique. En effet, une réduction des ballonnements intestinaux et flatulences a déjà été démontrée pour d'autres probiotiques. Ce n'est donc pas une preuve d'une plus grande efficacité de ce produit par rapport à d'autres [4]. Pour rappel, un complément alimentaire n'a pas besoin de démontrer un effet thérapeutique pour être mis sur le marché (voir PN n°88, octobre 2011).

Bon à savoir…

Si le client n'est pas satisfait du produit après trois semaines de traitement (temps minimum de cure nécessaire pour observer les bienfaits selon les études), le fabriquant s'engage à le rembourser. Pour cela, le client doit envoyer par poste le ticket de caisse indiquant la date d'achat pendant la période de l'action (1er septembre au 31 décembre 2013), accompagné d'un formulaire à télécharger (www.probi-intestis.ch/fr/garantie-satisfait-ou-rembourse), en expliquant brièvement en quoi il a trouvé VITAFOR° non satisfaisant.

Afin de lancer le produit, une garantie "satisfait ou remboursé" (voir encadré) est proposée. Attention toutefois, bien que la plupart des probiotiques provoquent peu, voire pas du tout d'effets indésirables, ils doivent être proscrits chez les patients fortement immunodéprimés ou gravement malades. Des cas de septicémie ont en effet été décrits.

VITAFOR° est recommandé à raison d'une capsule par jour durant une cure de trois semaines minimum. La durée de la prise dépendra selon le fabriquant de chaque situation et des habitudes alimentaires de chacun. Aucune durée de prise maximale n'est fournie. Au besoin, les capsules peuvent s'ouvrir et le contenu être pris avec un liquide froid ou mélangé à du yogourt. Il convient pour les adultes et les enfants à partir de trois ans.

VITAFOR° - A retenir pour le conseil :

- ✓ complément alimentaire à base de *Lactobacillus plantarum 299v* (LP299V°)
- ✓ contribue à la normalisation de la flore intestinale et réduit les ballonnements
- ✓ vraisemblablement pas plus efficace que d'autres probiotiques dans cette indication
- ✓ traitement minimum de une capsule par jour durant trois semaines

[2] pharmaJournal 18, septembre 2013

[3] Ducrottt P, Sawant P, Jayanthi V. *Clinical trial: Lactobacillus plantarum 299v (DSM 9843) improves symptoms of irritable bowel syndrome*. World J Gastroenterol. 2012 Aug 14;18 (30): 4012;1

[4] World Gastroenterology Organisation Practice Guidelines, Probiotiques et Probiotiques, mai 2008.

CIALIS° 5mg (tadalafil) : TRAITEMENT CONTINU

Le tadalafil, CIALIS°, fait partie de la classe des inhibiteurs de la phosphodiestérase de type 5 (PDE_5) comme le sildénafil (VIAGRA°) et le vardénafil (LEVITRA°, VIVANZA°). Sa première indication est le traitement de la dysfonction érectile, comme le VIAGRA° (sildénafil). Dans cette indication, il est recommandé à raison d'une prise de 10 à 20 mg par jour au besoin. Une prise en continu est parfois prescrite dans le cas d'hyperplasie bénigne de la prostate (HBP), mais également chez les patients souffrant de dysfonction érectile qui nécessitent un usage fréquent de CIALIS° (au moins deux fois par semaine).

Dans le cas d'une HBP, les objectifs de traitement sont de soulager les symptômes gênants et d'éviter la survenue de complications (p.ex. incontinence, hématurie, lithiases vésicales, infections urinaires, diverticules vésicaux, insuffisance rénale) [5,6]. Le choix de traitement dépend de la situation clinique du patient. Parmi les médicaments utilisés, on trouve des préparations phytothérapeutiques (p.ex. PROSTAGUTT°), réservées aux cas légers. Les inhibiteurs des récepteurs alpha-1 (alfuzosine : XATRAL°, tamsulosine : PRADIF T°, térazosine : HYTRIN BPH°) constituent le traitement de premier choix. En cas de prostate volumineuse, on emploie parfois des inhibiteurs de la 5-alpha réductase (finastéride : PROSCAR°, dutastéride : AVODART°) qui réduisent le volume de la prostate [7]. Le tadalafil est également employé. On ne connaît pas clairement son mécanisme d'action dans cette indication. Une amélioration des symptômes est observée lors d'études versus placebo, mais elle est minime [8]. De plus, on manque d'une évaluation de l'efficacité sur le long terme. Certains experts, dont NICE (guidelines rigoureuses internationalement reconnues), n'arrivent pas à déterminer la place du tadalafil dans le traitement de l'hyperplasie de la prostate par manque de preuve d'efficacité. Aucune étude n'existe versus le traitement de premier choix, les inhibiteurs des récepteurs alpha-1. Il semble donc plus prudent d'en rester à des traitements mieux établis.

Dans le cas de la dysfonction érectile, la prise quotidienne de tadalafil ne démontre aucun progrès que ce soit en termes d'efficacité ou d'effets indésirables par rapport à une prise à la demande. De plus, on manque encore de données sur les effets indésirables lors d'utilisation sur le long terme. Il est donc actuellement recommandé d'en rester à la prise « au besoin » [9].

Chez les patients soufrant de dysfonction érectile, la posologie recommandée en prise continue est de 2,5 mg, une fois par jour [10]. La dose peut être augmentée à un maximum de 5 mg une fois par jour en cas d'efficacité insuffisante. Le dosage quotidien doit être réévalué périodiquement dans le cas d'une prise continue.

---

[5] Idées-Forces tirées de Prescrire : Hypertrophie bégnine de la prostate : traitement, n°348, octobre 2012
[6] Idées-Forces tirées de Prescrire : Hypertrophie bégnine de la prostate, en bref, n°348, octobre 2012
[7] pharmaDigest, Hyperplasie de la prostate : possibilités de traitements, 27.09.2013
[8] pharmaDigest, Tadalafil lors d'hyperplasie bégnine de la prostate, 27.08.2013
[9] La Revue Prescrire 2008 ; 28 (n°293) : p.183
[10] Compendium suisse des médicaments, 2013

Chez les patients souffrant d'une HBP, la dose recommandée est de 5 mg une fois par jour [5]. S'ils constatent des effets indésirables intolérables, une réduction de la dose à 2,5 mg peut être envisagée.

Chez les patients qui présentent à la fois une HBP et une dysfonction érectile et qui sont traités avec 5 mg de tadalafil par jour, aucune utilisation supplémentaire de tadalafil à la demande ne doit être faite.

Les effets indésirables les plus fréquents sont : céphalées, bouffées vasomotrices, congestion nasale, dyspepsie, myalgies, douleurs dorsales, douleurs dans les extrémités.

L'utilisation quotidienne de CIALIS° n'est pas recommandée chez les patients atteints d'insuffisance hépatique. CIALIS° est contre-indiqué chez les patients souffrant d'atteintes cardiaques graves et/ou recevant des dérivés organiques nitrés sous n'importe quelle forme (ISOKET°, NITROGLYCERINE°, SORBIDILAT°, TRINITRINE°, CORANGINE°, DEPONIT°, NITRODERM°, NITRO-DUR°, CORVATON°). En effet, le tadalafil potentialise l'effet hypotenseur des nitrates et autres donneurs de NO.

Pour aller plus loin…

Les dérivés nitrés sont une classe de médicaments à base de nitrates, utilisés dans le traitement de l'angine de poitrine et dans l'insuffisance cardiaque. Ils sont donneurs de NO (monoxyde d'azote), entraînant une vasodilatation des veines et des artères. Par ce biais, ils diminuent la pression artérielle et lèvent les spasmes vasculaires.

Métabolisé par le cytochrome 3A4, la biodisponibilité du tadalafil est augmentée lors de co-administration d'inhibiteurs comme le ritonavir (NORVIR°, KALETRA°), saquinavir (INVIRASE°), la clarithromycine (KLACID°), l'itraconazole (SPORANOX°) et le jus de pamplemousse. Sa concentration est fortement diminuée en présence d'inducteurs (rifampicine : RIMACTAN°, carbamazépine : TEGRETOL°, dexaméthasone : FORTECORTIN°, éfavirenz : STOCRIN°, métamizole : NOVALGIN°, millepertuis : JARSIN°, topiramate : TOPAMAX°), diminuant ainsi son efficacité.

Actuellement, on manque encore de données pour recommander une prise quotidienne de tadalafil, y compris dans le traitement de l'HBP. Cette option peut toutefois être intéressante chez des patients souffrant à la fois de troubles de l'érection et d'HBP qui prennent très régulièrement du tadalafil à la demande.

CIALIS° 5mg (tadalafil) : TRAITEMENT CONTINU - A retenir pour le conseil :

- ✓ traitement continu dans le cas de l'HBP, peu d'évaluations, préférer les inhibiteurs des récepteurs alpha-1, mieux évalués
- ✓ traitement continu dans le cas de dysfonctionnement érectile, pas plus efficace qu'un traitement à la demande pour des effets indésirables non évalués sur le long terme
- ✓ prudence lors d'insuffisance hépatique et d'atteintes cardiaques graves

<u>CANCERS DE LA PEAU :</u> que peut-on attendre de traitements oraux tels que ZELBORAF° (vémurafénib) ou ERIVEDGE° (vismodégib)?

Des traitements oraux contre certains types de cancers de la peau arrivent sur le marché. Quand sont-ils prescrits ? Que peut-on en attendre ? Quels sont les effets indésirables les plus fréquemment rencontrés ? Quelle est leur place exactement ? Autant de questions auxquelles nous allons répondre dans cet article.

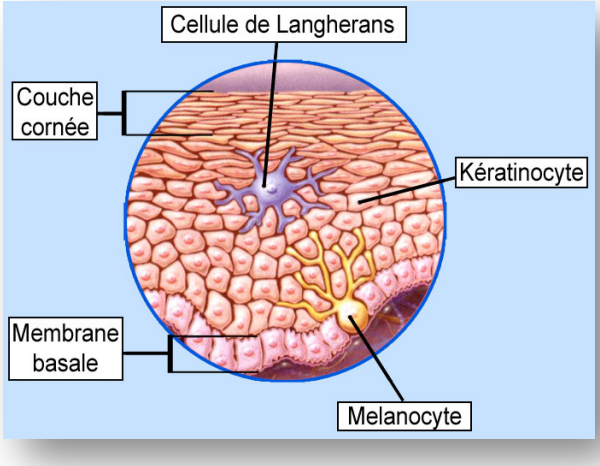

Les cancers de la peau [11]

Les cancers de la peau se divisent en deux classes principales : les non-mélanomes et les mélanomes.

A. Les non-mélanomes

Les cancers de la peau de cette classe sont les plus fréquents chez les individus de type caucasien (peau claire). Ils surviennent habituellement chez les personnes de plus de 50 ans et entraînent rarement un décès. Ils diffèrent par leur comportement et leur pronostic. Les deux formes les plus courantes de ce type de cancer sont :

- **Le carcinome basocellulaire** : se développe dans la couche la plus profonde, également appelée basale, de l'épiderme [12]. Il touche habituellement le visage et provoque des lésions de quelques millimètres de diamètre, de couleur chair ou rosée, qui ne guérissent pas. Il constitue à lui seul environ 90% des cancers de la peau [11]. Il est très rarement à l'origine de métastases et la mortalité observée est faible [12,13].

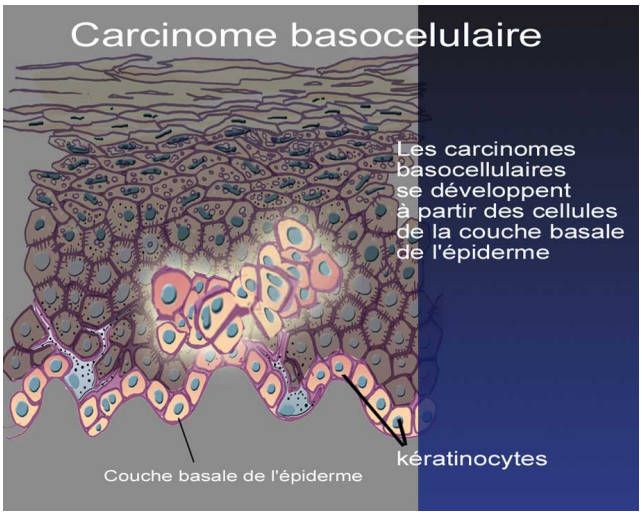

- Le c**arcinome épidermoïde**, également appelé carcinome **spinocellulaire** : globalement quatre fois moins fréquent que le carcinome basocellulaire [7]. Il se développe à partir de couches plus superficielles de l'épiderme, aux jonctions qui assurent la cohésion et la solidité du revêtement cutané. Il a la capacité de générer des métastases dans les ganglions ou dans des organes à distance (poumons notamment). Environ 4% d'entre

[11] www.passeportsante.net, Le cancer de la peau
[12] La Revue Prescrire, Idées-Forces, Carcinome basocellulaire, en bref
[13] Anaes / Service des recommandations professionnelles / mars 2004, Prise en charge diagnostique et thérapeutique du carcinome basocellulaire de l'adulte

eux présentent un potentiel métastatique pouvant engager le pronostic vital et on estime que 1.5% des tumeurs sont mortelles [11,19,14].

B. Les mélanomes

Ce sont des tumeurs malignes (pouvant donner lieu à des métastases) du système pigmentaire. Ils se développent à partir des mélanocytes, cellules pigmentaires résidant dans les couches profondes de l'épiderme. Il en existe différents types qui peuvent survenir à tout âge (avec un pic entre 40 et 50 ans [15]). Ils font partie des cancers pouvant progresser rapidement et générer des métastases. Les mélanomes se développent n'importe où sur le corps, mais apparaissent le plus souvent sur le dos chez l'homme, et sur une jambe chez la femme. Ils sont responsables de 75% des décès causés par un cancer de la peau [11]. Une surveillance régulière est donc recommandée, mais la seule auto-surveillance des grains de beauté ne suffit pas. En effet, il faut savoir que 60 % des mélanomes apparaissent en dehors de tout grain de beauté.

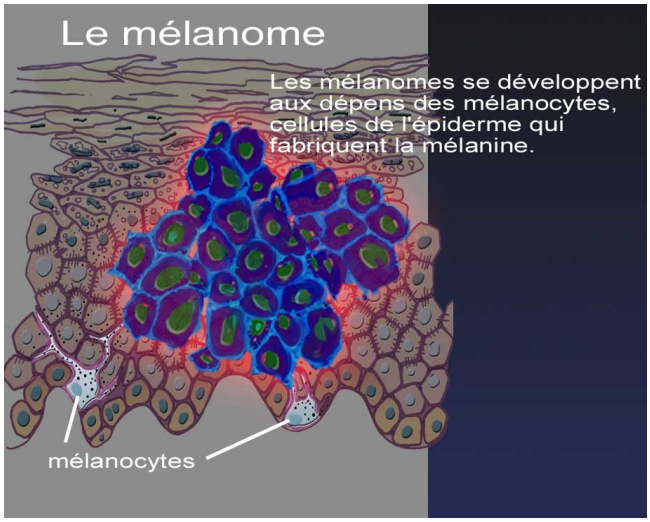

Ainsi, un contrôle périodique de la peau par un professionnel est indispensable et, après 35 ans, toute nouvelle tache ou lésion suspect doit être montrée sans délai.

Causes

La cause principale de cancer de la peau est l'exposition aux rayons ultraviolets (soleil, lampes à bronzer). Les parties du corps le plus souvent exposées sont les plus à risque (visage, cou, mains, bras), bien qu'un cancer de la peau puisse se former n'importe où [11].
Les carcinomes spinocellulaires sont surtout provoqués par des expositions fréquentes et continues (plutôt lors d'activité professionnelle en plein air), alors que les carcinomes basocellulaires et les mélanomes sont surtout provoqués par des expositions intenses et de courte durée (plutôt lors des loisirs – "coup de soleil").
Certains produits chimiques, tels que herbicides, arsenic, produits à base de pétrole contenant des hydrocarbures aromatiques polycycliques, etc., peuvent être responsables de cancers de la peau [16]. Ces produits ont la faculté de sensibiliser une peau vulnérable au rayonnement ultraviolet du soleil (notamment lors d'exposition professionnelle chronique).

[14] Rev Med Suisse 2012;8:743-746
[15] www.gustaveroussy.fr (Centre de lutte contre le cancer, Paris), Les mélanomes
[16] www.passeportsante.net, Personnes et facteurs de risque du cancer de la peau

Chiffres

- On estime que 50% des plus de 65 ans auront au moins un cancer de la peau avant la fin de leur vie [11],
- Selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies, le nombre de cas de cancer de la peau risque de doubler entre 2000 et 2015 dans les pays où la majorité de la population a la peau blanche [11],
- La Suisse est le pays d'Europe présentant le taux d'incidence le plus élevé de mélanomes. On compte 2000 nouveaux cas chaque année ; c'est le quatrième cancer le plus fréquent [17].

Diagnostic [11]

La première approche de diagnostic est l'examen clinique. Celui-ci permet d'évaluer les lésions susceptibles d'être cancéreuses. Les lésions douteuses sont examinées à l'aide d'un dermoscope, sorte de loupe qui permet d'observer leur structure. Si un cancer est suspecté, le médecin procède à une biopsie (prélèvement d'un échantillon de peau). L'analyse du tissu permet de confirmer le diagnostic. En cas de cancer avéré, d'autres tests plus approfondis sont effectués, afin de déterminer l'état d'avancement du cancer.

Symptômes

La majorité des cancers de la peau ne provoquent ni douleur, ni démangeaison, ni saignement d'où leur détection parfois tardive [11].

Les carcinomes se manifestent plutôt par des plaques de peau rosée ou des ulcères. Les mélanomes se manifestent notamment par l'un ou l'autre des signes suivants :

- grain de beauté qui change de couleur ou de taille, ou dont le contour est irrégulier,
- grain de beauté qui saigne ou dans lequel apparaissent des zones de couleur rouge, blanche, bleue ou bleue-noirâtre,
- lésion noirâtre sur la peau ou une muqueuse.

Il est donc essentiel de rappeler l'importance d'un auto-examen de la peau régulier et de consulter sans tarder en cas de doute. La règle ABCD (asymétrie, bordure, couleur, dynamique) est à la base de cet examen [18]. La Ligue suisse contre le cancer publie par exemple une brochure grand public (Cancer de la peau – Risques et dépistage) résumant les informations importantes en lien avec l'auto-examen.

Facteurs de risque [11]

Les personnes qui ont le teint, les yeux et les cheveux clairs sont les plus à risque de cancer de la peau (phototypes clairs I et II).

D'autres facteurs de risque sont :

- présence d'un grand nombre de grains de beauté,
- présence de kératose actinique (affection cutanée se manifestant par de petites lésions rouges-brunes et rugueuses, qui ont la particularité de ne pas guérir ; elles sont

[17] www.statistique.admin.ch

[18] pharmActuel, pharmaSuisse, 2011, No 6 (Dermatologie 1re partie)

situées principalement dans une zone exposée au soleil : visage, dos des mains, cuir chevelu pour les patients chauves),

- l'altitude à laquelle on vit (plus elle est élevée, plus le risque augmente),
- une prédisposition familiale (impliquée dans 10 % des cas de mélanome),
- immunosuppression : l'incidence du mélanome est plus élevée chez les patients ayant eu une greffe d'organe, et devant prendre des traitements immunosuppresseurs. Le risque est multiplié par 1.6 à 3.5 en Europe [15].

Les traitements [19]

- **la chirurgie** (1er choix) : le traitement des cancers de la peau est basé sur la chirurgie qui s'attache à retirer totalement la tumeur et une zone de peau saine tout en limitant les conséquences esthétiques ou fonctionnelles éventuelles de la perte de peau,
- **la radiothérapie** : donne de moins bons résultats à la fois sur le plan du contrôle du cancer et sur le plan esthétique que la chirurgie. Elle est employée essentiellement chez les sujets très âgés inopérables et en cas de tumeurs trop volumineuses pour être opérées sans séquelles majeures,
- **la cryothérapie** (froid extrême) : permet de détruire des cancers de petite taille et des lésions précancéreuses en utilisant de l'azote liquide,
- **la chimiothérapie topique** : pour les tumeurs superficielles (carcinomes basocellulaires superficiels, carcinomes spinocellulaires *in situ* (absence d'invasion des tissus environnants), etc.), on peut utiliser l'imiquimod (ALDARA°) et le 5-fluorouracil (EFUDIX°). L'utilisation de ces traitements impose ensuite une surveillance stricte et des contrôles très réguliers, car le risque de récidive est plus important qu'avec la chirurgie,
- **la chimiothérapie systémique** : permet de traiter les métastases des cancers opérés dont la progression a dépassé les limites profondes du revêtement cutané. Il s'agit de détruire les cellules cancéreuses qui ont migré vers des parties du corps éloignées de la localisation initiale du cancer d'origine. Cela arrive essentiellement en présence de certains mélanomes. La chimiothérapie utilise le plus souvent un seul agent anticancéreux en perfusion comme la vindésine (ELDISINE°) ou le carboplatine (PARAPLATIN°, CARBOPLATIN° et génériques).

Les pistes actuelles de recherche explorent deux domaines, l'immunothérapie et les thérapies dites ciblées :

- **L'immunothérapie** : ce type de traitement consiste en une activation des défenses naturelles du malade afin de détruire ses cellules tumorales. L'activation du système

[19] http://dermato-info.fr, site d'information de la société française de dermatologie

immunitaire est dirigée spécifiquement sur les cellules cancéreuses porteuses d'antigènes reconnus (p. ex. YERVOY° solution pour perfusion) [20].

- **Les thérapies ciblées** : chaque tumeur cancéreuse dispose d'un profil génétique propre. Les thérapies ciblées agissent à ce niveau.

Quelle place pour les thérapies orales citées en titre dans ces différents traitements ?

ZELBORAF° (vémurafénib) [12,21,22]

ZELBORAF° (vémurafénib) est indiqué chez les adultes atteints d'un **mélanome métastatique** ou non opérable. Il s'agit typiquement d'une thérapie ciblée car il agit spécifiquement sur des cellules tumorales porteuses d'une mutation génétique appelée BRAF V600. Il ne peut donc être utilisé que chez des patients présentant un mélanome portant cette mutation.

La dose recommandée est de 960 mg (4 comprimés) matin et soir (toutes les 12 heures) 1 heure avant ou 2 heures après un repas.

Pour aller plus loin…

BRAF est une protéine qui intervient dans la stimulation de la division cellulaire. Les tumeurs de type mélanome porteuses de la mutation BRAF V600 présentent une forme anormale de BRAF qui joue un rôle dans le développement du cancer. Cette mutation entraîne une division incontrôlée des cellules tumorales. En inhibant l'action de la protéine anormale, le vemurafenib contribue à ralentir la progression et la propagation du cancer.

Environ la moitié des patients sous vémurafénib ont des effets indésirables (douleurs articulaires, fatigue, éruptions cutanées, photosensibilité, nausées, chute de cheveux, démangeaisons) et un cinquième des patients traités développent un carcinome épidermoïde (voir plus haut).

Le vémurafénib présente de nombreuses interactions impliquant des cytochromes P450. L'instauration de ce traitement peut parfois demander la modification d'autres thérapies afin d'éviter des interactions potentiellement dangereuses.

Le traitement avec ZELBORAF° devrait être poursuivi le plus longtemps possible jusqu'à progression de la maladie (lorsqu'il n'y a plus de réponse au médicament : changement de traitement ou passage à une prise en charge palliative) ou lors de survenue d'effets indésirables trop graves. Le traitement revient à Frs 450.- par jour pour une amélioration du temps de survie de quatre mois par rapport au traitement i.v. (DACIN°).

ERIVEDGE° (vismodégib) [21,23]

ERIVEDGE° (vismodégib) est indiqué pour traiter des patients adultes atteints d'un **carcinome basocellulaire avancé** (métastatique ou ayant commencé à s'étendre aux régions adjacentes) pour lequel la chirurgie ou la radiothérapie ne sont pas envisageables.

Il agit sur une voie (voie de signalisation Hedgehog) impliquée normalement dans certains processus cellulaires. Dans le carcinome basocellulaire, cette voie devient anormalement active et entraîne la prolifération et la dissémination des cellules cancéreuses. En la bloquant, le vismodégib ralentit le développement du cancer basocellulaire.

Il se présente sous forme de capsules à 150 mg et la dose recommandée est de une capsule par jour indépendamment des repas.

Des effets indésirables sont observés chez environ un tiers des patients. Les plus courants sont : spasmes musculaires, perte de cheveux, altération du goût, perte de poids, fatigue et nausées.

Les femmes en âge de procréer doivent respecter un programme stricte de prévention de grossesse pendant tout le traitement et jusqu'à sept mois après. Pour les hommes une

[20] www.doctissimo.fr, Cancers de la peau
[21] Compendium suisse du médicament
[22] EMA, résumé EPAR à l'intention du public, Zelboraf
[23] EMA, résumé EPAR à l'intention du public, Erivedge

contraception de la partenaire doit être assurée jusqu'à deux mois après le traitement. ERIVEDGE° est formellement contre-indiqué chez la femme enceinte ou allaitante.
Les capsules ne doivent en aucun cas être ouvertes ou partagées. En cas de contact avec le contenu d'une capsule (p. ex. en cas de capsule endommagée), il faut se laver les mains pour éviter de contaminer l'environnement.
Comme pour ZELBORAF°, le traitement est poursuivi le plus longtemps possible jusqu'à progression de la maladie ou survenue d'effets indésirables trop graves. Coût journalier du traitement : env. Frs 280.-.

Comme nous pouvons le constater, de nouveaux traitements arrivent sur le marché pour la prise en charge des cancers cutanés. Ce sont généralement des médicaments très chers pour lesquels nous avons encore peu de recul... mais pour lesquels il n'existe malheureusement pas d'alternative. Pour l'heure les évaluations se poursuivent afin de mieux cerner leur intérêt réel en clinique.

TRAITEMENTS ORAUX DANS LES CANCERS DE LA PEAU – A retenir pour le conseil :

- ✓ une bonne protection solaire et une exposition adéquate semblent les meilleures options pour lutter contre les cancers de la peau
- ✓ les patients doivent être incités à s'auto-contrôler et consulter au moindre doute
- ✓ une prise en charge rapide augmente les chances de survie
- ✓ de nouveaux traitements pour les cas inopérables ou provoquant des métastases arrivent sur le marché

Actuel

TRAITEMENT DE LA RHINITE AIGUË D'ORIGINE INFECTIEUSE… PARFOIS APPELEE RHUME!

Une rhinite est une inflammation bénigne, aiguë ou chronique, de la muqueuse des fosses nasales. Autant dire qu'elle a de nombreuses causes et peut revêtir de très nombreuses formes! La plus courante est due au coryza ou rhume, qui se caractérise par un épaississement (hypertrophie) de la muqueuse nasale allant jusqu'à une obstruction parfois sévère des fosses (congestion). Une origine possible d'une rhinite est une infection, souvent virale. On parle généralement dans ces cas de "rhume" (p.ex. par opposition à la rhinite allergique). Elle s'accompagne généralement d'un écoulement et peut causer des douleurs plus ou moins fortes autour des orbites.

La rhinite aiguë d'origine infectieuse ne nécessite aucun traitement spécifique : l'adage dit en effet qu'un rhume non traité dure sept jours... et que si on le traite, il dure une semaine !

Il est important de rappeler aux patients qu'il faut boire plus que d'habitude lorsqu'on est enrhumé; en effet une bonne hydratation favorise la fluidification du mucus et donc son

évacuation. Le respect d'une bonne hygiène des mains (au moins après chaque "mouchage") et l'utilisation de mouchoirs en papier jetés après usage unique permet de limiter la propagation des virus responsables du rhume.

Bon à savoir…

Si les douleurs péri-orbitales s'accentuent lorsque la tête est inclinée vers le bas, cela traduit une infection des sinus, on parle alors de rhino-sinusite. Lorsqu'une seule narine est concernée, il faut rechercher une autre cause, comme la présence d'un corps étranger, d'un fibrome, voire d'une tumeur.

Traitement de base

Le traitement est uniquement de confort : on cherche surtout à faciliter la respiration afin de ne pas trop perturber le sommeil et la prise de repas. Pour désencombrer et aider à éliminer les microbes, il est recommandé de nettoyer la muqueuse nasale à l'aide de sérum physiologique (chlorure de sodium 0.9%). Celui-ci est instillé dans une narine, la tête inclinée sur le côté et légèrement en arrière, en prononçant les fameux *KéKéKéKé* afin d'empêcher le passage du liquide dans l'arrière-gorge. On le laisse ensuite s'écouler hors des narines en redressant la tête, ce qui permet d'éliminer des impuretés. De nombreux produits à base de sérum physiologique sont disponibles sur le marché, dérivés d'eau de mer ou simples solutions salines; tous sont d'efficacité équivalente. Ils se différencient essentiellement par leur mode d'application (spray, monodoses, etc.) et leur prix! PRORHINEL° se distingue essentiellement des autres par le fait qu'il soit inscrit dans la LS [24] et qu'il contient un antiseptique.

Sprays décongestionnants

Les sprays décongestionnants sont parfois utiles pour faciliter la respiration par le nez. **Ils ne doivent pas être employés plus de cinq à sept jours d'affilée** pour ne pas créer un phénomène d'accoutumance et déssécher la muqueuse nasale. Un traitement prolongé peut conduire à une rhinite médicamenteuse (effet rebond à l'arrêt du traitement). De plus, il faut garder à l'esprit que les vasoconstricteurs, y compris en application topique, peuvent avoir un effet hypertenseur qui peut s'avérer problématique chez des patients dont l'hypertension n'est pas bien contrôlée.

La "mode" des produits sans agent conservateur a également frappé le domaine des produits à usage nasal. Dans la mesure où l'applicateur d'une solution nasale se trouve forcément en contact avec les muqueuses nasales, il y a risque de contamination! Donc, hormis pour les monodoses et les flacons à technologie particulière préservant la solution d'une contamination bactérienne, la présence d'agents conservateurs semble nécessaire.

Pour aller plus loin…

Sympathomimétique signifie qui imite la stimulation du système nerveux sympathique, avec les effets typiques suivants : accélération du rythme cardiaque, dilatation des bronchioles et vasoconstriction. Un **anticholinergique** est une substance qui s'oppose à l'action de l'acétylcholine; ses effets sont entre autres: augmentation du rythme cardiaque, diminution des sécrétions des glandes, en particulier salivaires et nasales.

[24] www.kompendium.ch

Les vasoconstricteurs à usage nasal disponibles [25]

1. vasoconstricteurs sympathomimétiques

DCI	nom commercial	forme galénique	agent conservateur	dosage	âge adapté
oxymétazoline	NASIVINE°	spray doseur gouttes nasales	chlorure de benzalkonium	0.01% 0.025% 0.05%	nourrissons dès 1 an dès 6 ans
	NASIVINE PUR°	gouttes nasales (diffuseur) spray doseur	aucun	0.01% 0.025 % 0.05 %	nourrissons dès 1 an dès 6 ans
phénylephrine	SPRAY NASAL SPIRIG° pour enfants *	spray nasal	butylhydroxyanisol	0.25%	dès 1 an
xylométazoline	SPRAY NASAL NEO SPIRIG HC° *	spray doseur	aucun	0.1%	dès 6 ans
	NASOBOL XYLO°	microdoseur	chlorure de benzalkonium	0.1%	dès 6 ans
	OTRIVIN RHUME MENTHOL°	spray doseur	chlorure de benzalkonium	0.1%	dès 6 ans
	OTRIVIN RHUME°	spray doseur gouttes nasales	chlorure de benzalkonium	0.05% 0.1%	nourrissons dès 6 ans
	OTRIVIN RHUME° sans conservateur	spray doseur	aucun	0.1%	dès 6 ans
	XYLO-MEPHA°	spray doseur	aucun	0.05% 0.1%	dès 2 ans dès 6 ans
	RINOSEDIN° *	gouttes nasales spray nasal	chlorure de benzalkonium	0.05 % 0.1%	nourrissons dès 6 ans

* seules spécialités dans la LS

[25] www.pharmavista.ch

2. vasoconstricteurs combinés

DCI		nom commercial	forme galénique	agent conservateur	dosage	âge adapté
vasoconstricteur	Autre substance (effet)					
phényléphrine	dimétindène (antiallergique)	OTRIDUO°	spray doseur	chlorure de benzalkonium	0.25%	dès 6 ans
		VIBROCIL°	gouttes nasales gel nasal microdoseur	chlorure de benzalkonium	0.025 %	dès 6 ans
xylométazoline	carbocistéine (mucorégulateur)	TRIOFAN RHUME°	spray doseur gouttes nasales	chlorure de benzalkonium + alcool benzylique	0.05% 0.1%	nourrissons dès 6 ans
		TRIOFAN RHUME° sans conservateur	spray doseur	aucun	0.05% 0.1%	nourrissons dès 6 ans
	dexpanthénol (adoucissant)	NASIC°	spray nasal	chlorure de benzalkonium	0.1%	dès 6 ans
	hyaluronate de Na (anti-désséchant)	RHINOSTOP 25° RHINOSTOP 50°	spray doseur	parahydroxy-benzoates	0.25 mg/dose 0.5 mg/dose	
tuamino-heptane	acétylcystéine (mucolytique)	RINOFLUIMUCIL°	microdoseur	chlorure de benzalkonium	0.5%	dès 6 ans
oxymétazoline	dextrocamphre + cinéol + menthol	VICKS SINEX°	spray nasal spray doseur	chlorure de benzalkonium	0.05 %	dès 6 ans

Lors du conseil d'un spray nasal, il faut garder à l'esprit que l'efficacité des différents vasoconstricteurs est similaire et qu'il n'y a pas de preuve d'une efficacité supérieure lors de combinaison avec d'autres substances. La composition n'est donc pas un véritable critère de choix de tels produits. Toutefois, le camphre et le menthol étant connus pour être allergisants, le conseil de produits en contenant doit se faire avec prudence.

Les vasoconstricteurs par voie orale

On emploie parfois des vasoconstricteurs par voie orale. Il existe actuellement trois médicaments sur le marché :

DCI	Nom commercial	dosage	posologie	âge adapté
pseudoéphédrine	RINORAL°	120 mg	1 caps matin et soir	12-65 ans
phényléphrine + diménhydrinate (antihistaminique) + caféine	RHINOCAP° * ou RHIN-X°	20 mg 10 mg 25 mg	1 caps matin et soir	dès 12 ans
phényléphrine + chlorphénamine (antihistaminique)	TRIOCAPS° RETARD	4 mg 20 mg	1 caps matin et soir	dès 12 ans

* seule spécialité LS

On trouve également ce type de molécules dans divers produits combinés proposés pour la prise en charge des "refroidissements" (p.ex. NEOCITRAN° GRIPPE REFROIDISSEMENT, PRETUVAL°, etc.).

Les vasoconstricteurs systémiques

Ils ne sont pas recommandés chez les patients hypertendus et contre-indiqués pendant la grossesse et chez les patients traités par un antidépresseur IMAO (uniquement AURORIX° en Suisse). De manière générale, ils ne devraient pas être conseillés car ils entraînent plus de risques (en particulier cardiovasculaires et neuropsychiques) que de bénéfices par rapport aux formes topiques [26].

Sprays à base de corticostéroïdes :

Les solutions nasales à base de corticostéroïdes sont indiquées dans le traitement des rhinites allergiques. Elles sont parfois utilisées lors de rhinite chronique non allergique ou d'étiologie douteuse; par exemple en présences de pollypes nasaux : CORTINASAL° ou RHINOCORT° (budésonide), NASONEX° (mométasone), FLUTINASE° POLYNEX ou AVAMYS° (fluticasone), NASACORT° (triamcinolone) ou de surinfection bactérienne: PIVALONE COMPOSITUM° (tixocortol + néomycine). Ces sprays sont en liste B, sauf le BECONASE° (béclométasone) qui est en vente libre. RHINOVENT° spray nasal contient un anticholinergique (bromure d'ipratropium), il est prescrit (liste B) lors de rhinite chronique allergique ou non.

TRAITEMENT DE LA RHINITE INFECTIEUSE – A retenir pour le conseil :

- ✓ le rhume guérit le plus souvent sans traitement et dure généralement une semaine
- ✓ les lavages de nez avec une solution saline font partie du traitement de base
- ✓ conseiller aux patients de boire beaucoup, de se laver les mains régulièrement et d'employer des mouchoirs jetables à usage unique !
- ✓ les vasoconstricteurs locaux sont parfois employés pour soulager les symptômes
- ✓ il n'y a pas de produit de choix parmi les diverses spécialités disponibles
- ✓ leur usage doit se limiter à 5 à 7 jours au maximum
- ✓ les vasoconstricteurs par voie orale et corticostéroïdes topiques ne sont pas recommandés lors de rhinite infectieuse

[26] Idées-Forces Prescrire, mise à jour mars 2013

Pour en savoir plus…

L'ARGILE

L'argile… si ce mot évoque immédiatement la terre cuite et la poterie, c'est sans penser à son usage médical, à usage externe ou interne... Voici donc un petit topo sur ce produit aussi appelé terre glaise!

Au fait qu'est-ce que l'argile ?

Historiquement, en géologie, le terme argile correspond à l'ensemble des minéraux présentant une taille inférieure à 2 µm dans une roche. Les argiles désignent de très fines particules de matière arrachées aux roches par l'érosion. Ces particules sont transportées par le vent ou l'eau sous forme de limon ou vase. Les fleuves véhiculent des argiles qui finissent par se déposer en alluvions, dans le cours d'eau lui-même, à son embouchure, dans un lac ou dans la mer. Les dépôts peuvent alors sédimenter et former une roche argileuse [27]. L'argile est donc une roche sédimentaire, composée pour une large part de minéraux spécifiques, en général des silicates d'aluminium plus ou moins hydratés. On distingue différentes argiles selon la finesse des particules et le nombre de couches formant la roche [28].

Avant d'être destinée à un usage médicinal, l'argile naturelle peut être stérilisée par la chaleur ou simplement séchée au soleil. Normalement, aucun adjuvant n'est ajouté. Selon la finesse de l'argile, sa couleur peut changer : argile verte ou argile brune (le PN n'ayant pas trouvé d'information permettant de déterminer s'il y a des différences médicales entre ces deux argiles, nous les considérerons comme équivalentes dans la suite de cet article).

Il y a deux usages principaux pour l'argile :

Usage externe : sous forme de poudre ou de pâtes lors de contusions, phlébite ou arthrose par exemple. En usage externe traditionnel, on mélange quelques cuillères de poudre d'argile avec du vinaigre et de l'eau pour obtenir une pâte épaisse. On étale celle-ci en couche d'environ 1 cm d'épaisseur directement sur la peau, en recouvrant de ouate et/ou bande. On l'enlèvera une fois sèche. Une seule contre-indication à cet usage externe : les plaies ouvertes. Une efficacité de l'argile dans l'usage externe n'est pas démontrée [29].

L'argile est aussi souvent utilisée dans les cosmétiques (masque pour le visage…), dentifrices ou shampooings antipelliculaires où elle est ajoutée pour son côté abrasif comme par exemple dans KART ARGILE° ou les gammes ARGILETZ°, CATTIER° gamme argile ou LE PETIT OLIVIER° argile.

Usage interne : l'argile sous forme de sachet, de capsule ou de poudre est destinée à aider les patients souffrant de troubles gastro-intestinaux et digestifs (hyperacidité et/ou brûlures d'estomac, renvois, ballonnements, diarrhées). Elle s'utilise aussi traditionnellement en

[27] Argile : www.wikipedia.org
[28] Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail, communiqué du 25.06.12 : http://www.anses.fr/Documents/RCCP2011sa0133.pdf

complément alimentaire comme apport de minéraux, ou pour purifier le corps de toxines, ou encore augmenter le bien-être ou diminuer les douleurs [29].

En usage interne on prend une à deux cuillères à café pleines ou un sachet une à plusieurs fois par jour de préférence avant les repas ou le soir avant le coucher. Il est important de dissoudre ce contenu dans ¼ ou ½ verre d'eau froide ou tiède (il est aussi possible d'utiliser de l'eau minérale ou de la tisane non sucrée mais pas de lait ou de boissons chaudes), puis avaler par gorgées. Les capsules peuvent être avalées avec un grand verre d'eau. Les enfants peuvent aussi prendre de l'argile, en diminuant la dose de moitié [31]. La durée de traitement est de trois à six semaines au maximum.

Comment l'argile peut-elle agir en usage interne? Selon les firmes, la finesse des minéraux permet d'avoir une grande surface d'adsorption et de lier ainsi les toxines et les substances irritant l'intestin ; de plus, l'argile neutralise l'acidité, permettant de diminuer le reflux et la dyspepsie [30 , 31] . Toutefois… la littérature démontrant l'efficacité de l'argile est vraiment pauvre ! En fait les quelques sources trouvées sont très critiques concernant son efficacité en usage interne : selon la FDA, les banques de données « natural standards » [32] ou « natural medicines comprehensive database », il n'y a aucune preuve d'efficacité [29,33]. De plus, l'agence nationale française de sécurité sanitaire de l'alimentation (ANSES) émet de fortes réserves quant à la consommation d'argile. Elle souligne que par sa capacité naturelle d'adsorption, il y a un risque que l'argile contienne des métaux lourds, principalement du plomb et des toxiques (comme de l'arsenic ou des dioxines) qui peuvent être nocifs pour la santé. De ce fait, elle dit ne pas pouvoir émettre un avis favorable à sa consommation [34]. Cette mise en garde est aussi retrouvée dans la banque de données « natural standards » qui déconseille fortement son usage, surtout de façon chronique [32] .

Dioxines [35] :

Substances chimiques qui se forment lors des processus de combustion (en particulier lors de la combustion de déchets ménagers et industriels) et apparaissent dans certaines conditions de réaction sous forme de sous-produits ou d'impuretés lors de la fabrication de certains produits chimiques. Ces polluants sont omniprésents dans l'environnement. Ils se décomposent en effet difficilement et s'accumulent dans la chaîne alimentaire en raison de leur forte liposolubilité. C'est pourquoi ils représentent un risque sanitaire possible pour les consommateurs. Les

[29] Natural medicines comprehensive database ; colloid minerals consulté en sept 2013
[30] www.Reizdarmhilfe.info
[31] Publicité pour LUVOS°
[32] www.naturalstandards.com : clay consulté en octobre 2013
[33] Pharmacist's letter 1997 ; # 130314
[34] La Revue Prescrire 2011 ; 31 (n°334) : p.629
[35] Site de l'OFSP : dioxine informations du 8.10.2013

multiples effets toxiques des dioxines sont bien documentés chez l'homme (p.ex. effet cancérigène, troubles du système endocrinien ou acné chlorique en cas d'ingestion de fortes doses).

D'autre part, des notices de pharmacovigilance décrivent des atteintes rénales ce qui contre-indique son usage lors d'insuffisance rénale. Des cas d'*hypokaliémie* sont aussi décrits, (principalement chez des personnes dont la fonction rénale est diminuée [32]) surtout lors de consommation excessive d'argile, car elle va lier le potassium et empêcher son absorption [36]. L'argile peut aussi provoquer de la constipation. De plus, comme elle lie les substances étrangères, il est possible que des médicaments pris simultanément soient adsorbés. Il faut donc respecter un délai (au moins deux heures) entre la prise d'argile et de médicaments. Par sécurité, l'argile devrait être déconseillée lors de prise de médicaments ayant une marge thérapeutique étroite (p.ex. digoxine, théophylline, etc.) ou ayant une réponse de type "tout ou rien" (p.ex. contraceptifs oraux).

Hypokaliémie [37]:

On parle d'hypokaliémie lorsque le taux plasmatique de potassium est inférieur à 3.5 mmol/l. L'hypokaliémie favorise les troubles du rythme cardiaque (dont les torsades de pointe qui peuvent entraîner le décès du patient) et peut provoquer des anomalies des fonctions musculaires (faiblesse, paralysie). Il est donc important d'éviter l'argile chez les personnes qui ont d'autres facteurs de risque d'hypokaliémie (diarrhée, médicaments hypokaliémiants dont principalement les diurétiques).

Bien que naturelle et perçue comme inoffensive, l'argile, surtout par voie interne, nécessite quelques précautions afin d'éviter des effets néfastes. Selon le PN, cela ne devrait pas être un produit de conseil en usage interne, d'autres solutions naturelles à la balance bénéfice / risque plus favorable étant disponibles. [37]

L'ARGILE – A retenir pour le conseil :

- ✓ limon contenant des minéraux
- ✓ pas d'étude démontrant une efficacité en usage externe ou interne
- ✓ contre-indiqué en cas de plaie ouverte
- ✓ craintes quant à sa sécurité en usage interne : teneur en plomb surtout, risque d'hypokaliémie, contre-indication lors d'atteinte rénale
- ✓ laisser au moins deux heures d'intervalle avec la prise de médicaments
- ✓ prise durant trois à six semaines au maximum

[36] The merck manual, clay consulté en sept 2013
[37] Rev Prescrire 2011; 31 (338; suppl. interactions): 447

En bref

Rougeole : campagne lancée le 24 octobre 2013

La rougeole est une maladie virale hautement contagieuse, transmise par les gouttelettes de salive en suspension dans l'air (toux, éternuement). Bien qu'elle soit souvent bénigne, une infection peut conduire à des complications (otite moyenne aiguë, pneumonie, voire encéphalite) entraînant une hospitalisation. Des décès ou séquelles graves sont parfois rapportés. Il n'existe aucun traitement spécifique, la prise en charge est uniquement symptomatique. Des épidémies surviennent régulièrement en Suisse, car la couverture vaccinale y est trop faible. Pour un rappel plus complet sur cette maladie, voir le PN n° 88 d'octobre 2011. Une nouvelle campagne pour l'élimination de la rougeole par la vaccination a été lancée le 24 octobre. Plus d'informations peuvent être trouvées sur le site stoprougeole.ch.

Janssen : arrêt de commercialisation de diverses spécialités à base d'hormones

Janssen a annoncé pour fin 2013 l'arrêt de la commercialisation des pilules TRINOVUM° et MICRONOVUM° à base du progestatif noréthistérone. Il n'y a pas d'équivalent en Suisse contenant le même principe actif. Cela signifie aussi la fin des contraceptifs de 1ère génération en Suisse. MICRONOVUM° est une minipilule (contenant uniquement un progestatif), il n'y a actuellement en Suisse qu'une seule autre pilule de ce type : CERAZETTE° (désogestrel – 3ème génération). TRINOVUM° est une pilule triphasique. La seule autre pilule triphasique en Suisse actuellement disponible est MILVANE° (contient également de l'éthinylestradiol, mais du gestodène - 3ème génération - à la place de la noréthistérone). Il est donc recommandé aux patientes de prendre contact avec leur médecin afin de changer de contraceptif. Pour rappel (voir PN n° 92 de mars 2012), les pilules de 3ème génération présentent un risque thromboembolique plus élevé que les autres pilules (bien que rare!). C'est un facteur à prendre en compte lors d'un tel changement.
A noter aussi la fin de commercialisation d'ORTHO-GYNEST°, ovules à base d'estriol, indiqués notamment en cas de vaginite atrophique ou prurit vulvaire. D'autres alternative à base d'estriol sont encore disponibles : OVESTIN° (comprimés vaginaux ou ovules) ou OESTRO GYNAEDRON° (comprimés vaginaux + crème vaginale).
Finalement, ces arrêts ne sont pas liés à des questions d'efficacité ou de sécurité ; il s'agit d'une décision commerciale de la firme.

Note de l'éditeur

Les avis exprimés dans le Pharma-News reflètent l'opinion de leurs auteurs en fonction des données disponibles au moment de la rédaction et n'engagent en aucune manière le CAP.

Résultats du test de lecture du PN 106 – Lauréates :

Sans faute !

Pagès Damaris	pharmacieplus du bourg	Marin-Epagnier

Une ou deux fautes pardonnées !

Hofer Isabelle	Pharmacie Sun Store	Etoy
Bachmann Karine	Alphα Pharmacie SA	Payerne
Jourdain Elodie	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Gallardo Christine	Pharmacieplus Bourquin	Couvet
Conus Véronique	Pharmacie Arc-en Ciel	Oron-la-Ville
Fournier Nathalie	Pharmacie de Nendaz	Haute-Nendaz
Fatio Marie-Jeanne	Pharmacie de Chardonne	Chardonne
Frankhauser Christiane	pharmacieplus de la neuveville	La Neuveville
Gonseth Agnès	Pharmacie du 1er Mars	Les Geneveys-sur-Coffrane

L'heureuse lauréate est Damaris Pagès !
Elle gagne un bon de Frs 100.- de son choix.
Bravo à toutes !

MANOR

H&M

IKEA

OCHSNER SPORT

TEST DE LECTURE Pharma-News N° 108

Cochez la ou les réponses correctes, entourez VRAI ou FAUX, respectivement répondez à la question.

1) Cochez les propositions exactes concernant les échinacées :
   a) Les extraits d'échinacées auraient une action désinfectante et cicatrisante sur les plaies ☐
   b) Il est difficile d'évaluer l'efficacité des échinacées en raison, entre autres, de la grande diversité de cette famille ☐
   c) Etant donné leur action stimulante sur le système immunitaire in vitro, les médicaments à base d'échinacées sont contre-indiqués après une greffe d'organe ☐
   d) On trouve sur le marché des préparations à base d'échinacées pour le traitement des maux de gorge ☐
   e) A défaut d'être efficaces, les spécialités contenant des échinacées n'entraînent aucun effet indésirable ☐

2) Quelles sont les deux indications du sildénafil ?

   –

   –

3) VRAI ou FAUX sur la luminothérapie ?
   a) Une exposition prolongée à une lampe de luminothérapie peut entraîner l'apparition de brûlures VRAI/FAUX
   b) Les lampes de luminothérapie ou leur location sont en partie remboursées par l'assurance maladie VRAI/FAUX
   c) Une contre-indication à la luminothérapie est la prise de médicaments photosensibilisants VRAI/FAUX
   d) La lumière influence la sécrétion de mélatonine au niveau du cerveau VRAI/FAUX
   e) La luminothérapie est indiquée dans le traitement de tous les types de dépressions VRAI/FAUX

4) A vous de choisir !
   a) Les inhibiteurs de la phosphodiestérase sont contre-indiqués lors de prise concomitante de
      nitroglycérine ☐ nitrofurantoïne ☐
   b) L'assurance de base prend en charge le
      VIAGRA° ☐ REVATIO° ☐
   c) La prise de sildénafil doit se faire
      une heure avant le rapport sexuel ☐ une minute avant le rapport sexuel ☐
   d) Le VIAGRA° et ses génériques peuvent provoquer
      une crise hypertensive ☐ une hypotension ☐
   e) REVATIO° a la même composition, mais pas la même indication que le
      VIAGRA° ☐ CIALIS° ☐

5) CONSTELLA° c'est (plusieurs réponses possibles) :
   a) Un nouveau laxatif ☐
   b) Une spécialité ayant la même indication que le ZELMAC° autrefois ☐
   c) Un médicament dépourvu d'effets indésirables systémiques ☐
   d) Un traitement symptomatique du syndrome du côlon irritable avec constipation ☐
   e) Un générique du CONCERTA° ☐

6) Quelles devraient être les quatre caractéristiques des produits adaptés aux bébés ?

–

–

–

–

7) Quels sont les deux inhibiteurs de phosphodiestérase ayant le même principe actif et la même indication (co-marketing) ?

Existe-t-il un générique ?

8) Parmi les propositions ci-dessous, tracez celles qui ne sont pas des facteurs favorisants du syndrome de l'intestin irritable :

tabagisme – diabète – sédentarité – consommation d'édulcorants – maladie de Crohn – sexe féminin – âge élevé – anorexie – stress – hypertension

9) Cochez les associations de médicaments qui interagissent entre eux (contre-indiquées) :
   a) VIVANZA° - CORVATON° ☐
   b) ESBERITOP° - SANDIMMUN° ☐
   c) CONSTELLA° - SINTROM° ☐
   d) CYSTABS° - MARCOUMAR° ☐
   e) PREZISTA° - NORVIR° ☐

10) En quoi la peau d'un bébé est-elle différente de celle d'un adulte ?

–

–

–

Nom	Prénom
Signature	Timbre de la pharmacie

Test à renvoyer une fois par assistant(e) en pharmacie par fax au N° 022/363.00.85 avant le 25 novembre 2013